



Communiqué de presse du SNUipp-FSU de l'Ain

Covid à l'école : il reste encore beaucoup à faire !

Bourg en Bresse, le 4 mai 2021

Après une semaine de reprise de l'école, les premiers chiffres montrent que le virus est encore bien présent dans les écoles comme il l'est de façon générale dans la société.

Le taux d'incidence des élèves de 3 à 10 ans a baissé lors des trois semaines de fermeture des écoles. Celui des 6-10 ans est ainsi passé de 365 à 210 mais avec une très forte baisse du nombre de tests réalisés. Le nombre de cas positifs d'élèves recensés en ce début de semaine de rentrée reste supérieur à celui du retour des vacances en janvier alors même qu'il n'intègre pas les élèves des collèges et lycées reprenant les cours en présentiel ce lundi 3 mai.

La mesure de fermeture dès le premier cas de Covid est nécessaire et permet, alors que la circulation du virus est toujours intense sur le territoire, de prévenir la propagation de contamination dans les écoles. Cela entraîne, après quelques jours d'école, un nombre important de fermetures de classes.

A ce jour, nous n'avons pas de retours chiffrés de l'Inspection Académique de l'Ain **mais nous demandons la transparence sur ce point**. Nous savons que certaines circonscriptions sont plus touchées que d'autres et que plusieurs dizaines de classes ont déjà dû fermer.

La première semaine de reprise en présentiel aura également permis de démontrer, si c'était nécessaire, que les moyens de remplacement ne sont pas à la hauteur des besoins. De nombreuses classes ont dû ainsi fermer par manque de remplaçants. Les promesses de 5 000 embauches sont loin d'être tenues, seulement 2 200 contractuels ont pu être recrutés depuis la rentrée de septembre.

Dans le département, il n'y a eu aucun nouveau recrutement pour cette rentrée du 26 avril. Pourtant la situation des remplacements est le nœud du problème. Sur la période précédente (des vacances de février à celle d'avril, soit 6 semaines réellement puisque la dernière semaine s'est déroulée en distanciel), le département a connu un de ses records : **plus de 1 500 journées de classe non remplacées !**

Nous dénonçons aussi l'improvisation permanente du ministère sur les règles du protocole : depuis le 23 avril, la Foire aux Questions (FàQ), mise en ligne sur le site ministériel et valant réglementation officielle pour les écoles, a été mise à jour 3 fois sans que les personnels n'en soient informés systématiquement. A titre d'exemple :

- le 23 avril : notamment pour indiquer que l'EPS ne pouvait se faire en intérieur (gymnases et piscines fermées),
- le 24 avril : pour préciser qu'en maternelle, l'EPS était possible en intérieur,
- le 1er mai (jour férié qui plus est) : pour préciser que l'EPS était à nouveau possible en intérieur...

Au delà du fait que tout ces revirements soient incompréhensibles sur le plan des mesures de « freinage » de l'épidémie en milieu scolaire, les personnels ainsi que les collectivités territoriales sont donc placés

dans une adaptation permanente qui les met en difficulté, voire en souffrance, et qui marque un mépris profond de la part du ministère pour celles et ceux qui font réellement « tourner » l'école depuis le début de la pandémie !

Par ailleurs, d'autres mesures comme la vaccination prioritaire des personnels aurait pour effet de protéger les personnels eux-mêmes, et par extension les élèves et leurs familles, mais également de réduire les absences liées au Covid. Il est plus qu'urgent que la priorité de vaccination des personnels tant de fois annoncée depuis janvier dernier devienne vraiment réalité pour toutes et tous ! Alors que la Haute Autorité de Santé autorise la réalisation d'auto-tests chez les enfants, validant une préconisation du conseil scientifique, le ministère envisage seulement de les ouvrir aux élèves de collège. Il est pourtant nécessaire de tester régulièrement et massivement tous les élèves. Rappelons également que les enseignants de classes maternelles n'ont qu'un simple masque chirurgical pour se protéger face à des élèves non masqués. Il est urgent de les équiper de masques FFP2.

De même, le ministère ne peut reporter sa responsabilité en matière de sécurité des écoles en renvoyant aux collectivités locales la mise en place de détecteurs de CO2 et de purificateurs d'air dans les classes. Un financement de l'État est nécessaire pour permettre à toutes les communes de pouvoir s'équiper.

Depuis le début de l'année, c'est une constante, le manque d'anticipation pour sécuriser nos écoles est criant, laissant ainsi la gestion de la crise aux équipes sur le terrain.

Bourg en Bresse, le 4 mai 2021

Morgan VINCENT et Julien GAYET,

Co-Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de l'Ain